



*Communiqué de presse
Paris, le 16 octobre 2018*

Exposer sans s'exposer : la cellule intelligence économique de la préfecture propose des conseils au SIAL

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris sera présente à cette nouvelle édition du Salon international de l'alimentation (SIAL), qui a lieu les 21 au 25 octobre prochains au Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte. Pour la 1^{ère} fois sur le salon, la cellule d'intelligence économique de la préfecture offrira à l'ensemble des participants un service de conseils gratuits sur la propriété intellectuelle et la sécurité économique et informatique.

La politique publique d'intelligence économique est un volet majeur de défense de la compétitivité et du développement des entreprises françaises. La « cellule intelligence économique », animée par la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, l'avocate Corinne Champagner Katz ainsi que des spécialistes issus des services de l'État, offrira aux exposants et visiteurs du SIAL des conseils consacrés au droit de la propriété intellectuelle et aux problématiques relevant de la sécurité économique et informatique.

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris prodiguera sur le stand 5A PR 005 ses conseils en matière de stratégie, de protection des créations (droits d'auteur, dessins, modèles et marques), de procédures d'enregistrement auprès des offices compétents, etc. Elle présentera également les actions menées par les services de l'Etat en matière de contrefaçon et de concurrence déloyale.

Chiffres clés

La France accueille, chaque année, environ **120 salons** professionnels de dimension internationale dont **75 % en région Île-de-France**. Ils sont des vitrines du « savoir-faire français » ainsi qu'un formidable espace d'opportunités, propice aux échanges et au développement des entreprises. Toutefois, ils sont aussi des lieux particulièrement exposés aux actes de malveillance à l'encontre des entreprises.

Le coût de la contrefaçon en France s'élève à 0,3% du PIB soit **7.3 milliards d'euros** par an selon un rapport de 2017 du Centre de recherche économique et des Affaires (CERB).

Accréditation obligatoire depuis le site du SIAL

<https://www.sialparis.fr/Presse/Contacts-pour-la-presse>.

**Merci de confirmer également votre présence au service de presse
avant le vendredi 19 octobre à 18h00**

Préfecture de Paris et de la région Île-de-France - pref-communication@paris.gouv.fr

Présentation obligatoire de votre carte de presse

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris / 01 82 52 40 25 /

pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)